

Un nouveau conseil municipal des enfants pour Talence

Le mardi 1^{er} octobre dernier, les dix écoles élémentaires de la ville ont élu leurs jeunes représentants, qui sont désormais au nombre de 40, pour l'année 2024-2025. L'occasion pour eux de s'engager concrètement dans leur rôle de futur citoyen et de porter des projets pour leur ville.

La Ville de Talence a lancé le conseil municipal des enfants (CME) à l'automne 2018. Pour l'année 2024/2025, deux nouveautés sont à noter : il est doté d'un budget propre passant de 16 000 à 18 000€ pour des actions concrètes, et passe de 20 à 40 jeunes de CM1 et CM2, répartis en binômes mixtes. Ils sont élus par leurs pairs, pour un mandat d'un an, dans l'ensemble des écoles élémentaires de la ville.

Le CME, une sensibilisation à la citoyenneté

Cette instance encourage les enfants à tenir deux rôles majeurs :

- > être force de propositions de projets pour la commune
- > assurer les fonctions d'élue

L'esprit de ce conseil est ainsi de sensibiliser et d'apprendre de manière concrète des thèmes jusqu'à souvent théoriques pour les plus jeunes : la démocratie, les prises de décision, la vie de la cité, la citoyenneté. Ils apprennent le savoir-être d'un élu à travers leur implication, leur présence et leur participation aux séances de travail. De ce fait, les jeunes élus sont conviés à différentes manifestations organisées par la Ville : cérémonies commémoratives, inaugurations, vœux de la municipalité...

Une année rythmée

Au cours de 12 commissions de travail, les élus titulaires travaillent à la mise en place de projets qu'ils choisissent ensemble en fonction des thématiques pour lesquelles ils ont été élus. Les enfants peuvent être amenés à rencontrer des professionnels en lien avec leurs projets. De même, certaines sorties ou manifestations peuvent être organisées afin d'accompagner et de faire percevoir au mieux aux jeunes élus leur engagement pour la ville (visite des cuisines centrales de la commune, du Sénat, ...). Comme tout élu, ils rendent compte de leurs actions, trois fois par an, lors de séances plénières.

De nombreux projets pour la ville, réalisés... et à venir

Depuis 2018, les jeunes élus talençais qui se sont succédés ont mis en place de nombreux projets pour améliorer notre cadre de vie : mise en place d'une campagne de sensibilisation pour une ville plus propre, installation de tours à hirondelles pour lutter contre les moustiques, d'arceaux à vélo, de fontaines à eau, distribution de gourdes en inox aux enfants de CM1-CM2, don de 500 € à la Croix Rouge pour l'Ukraine, organisation d'une clean walk, installation de boîtes à lire dans la ville, pièce de théâtre jouée par les enfants devant les résidents de Bel-Air et Mon Village (résidences autonomie) etc. Pour l'année 2024-2025, c'est désormais au tour **d'Antoine Estorge, Luna Thebault, Fanny Chaumond, Rafael Filleau, Antoine Valenti, Maud Vineau Balland, Gaspard Garon, Inès Frey, Louise Da Ros, Zyhad Benedetti, David Gugutsidze, Louise Berthet, Inès Khazen, Rinède Barrouze, Marcel Schmitt, Yasser El Merini, Emma Mendy, Maurison Mpala, Aya Keteb Vecillas, Yacine Halaoui, Junya Edwiges Madisse, Anas Hawil, Jade Tall, Dylan Da Silva Pires, Janelle Goke, Mohamed Wassim Souaidi, Léonore Blondel, William Paillard, Ewen Leclerc, Constance Piccolo Baylet, Marin Hourcade, Elisa Coussy Gimenez, Valentine Houël, Augustin Devinck, Léonie Venot, Gabin Roché, Daphné Poulain, Paul Blaquière, Capucine Abelard et Corentin Tissier** de mener des projets pour Talence.